



Espèces amphihalines : Avancement de la stratégie de protection

CEB du 3 décembre 2019



Parc de la Providence ,12 Allée de la Forêt , 97400 SAINT-DENIS

<http://www.comite-eau-biodiversite-reunion.fr/>

Rappel des axes de la stratégie de protection des espèces amphihalines

- I. Accompagner les actions de restauration des milieux aquatiques
- II. Faire évoluer la réglementation
- III. Augmenter et coordonner les moyens de surveillance et de contrôle des milieux
- IV. Sensibiliser tous les acteurs à la richesse et à la vulnérabilité des milieux aquatiques
- V. Poursuivre l'acquisition de données sur la biologie et l'écologie des espèces



AXE I. Accompagner les actions de restauration des milieux aquatiques

- Une animation territoriale :
 - SDAGE, commissions, plan de restauration de la continuité, ...
 - Pêcheries de bichiques

- Un accompagnement technique, financier et juridique :
 - Plan de gestion rivière Sainte-Suzanne, ZH CIVIS, étude globale rivière du Mât, convention RNNESP
 - Appui AFB, CEREMA, ...



Axe II : Les actions réglementaires

- Mise en place de la réglementation sur les espèces amphihalines
 - Décret interministériel : en cours
 - Comité de gestion : le CEB ou sa commission amphihalins
 - PLAGEPOMI : plan de gestion
- Régularisation de la pêche aux bichiques
 - Mise à jour de la LSE : finalisée. Décret en cours.
 - Diagnostic des embouchures:
 - En cours : rivières Saint-Denis et Saint-Etienne
 - 2020 : Langevin, Rivière des Roches, Rivière des Marsouins
 - Statuts des pêcheurs :
 - Pêcheurs en eau douce : création de l'ADAPAEF (association départementale agréée des pêcheurs amateurs aux engins et filets
 - ➔ Licences : objectif 2020
 - Pêcheurs maritimes
 - ➔ Pêcheur de loisir : pas de permis nécessaire
 - ➔ Pêcheur professionnel à pied : 2 permis délivrés en 2019
 - ➔ Pêcheur professionnel en mer : 0 déclaration



AXE III. Augmenter et coordonner les moyens de surveillance et de contrôle

- **Renforcement des moyens de police existants :**
 - BNOI : + 2 ETP
 - CRPM / corps de garde jurés: +16 ETP
 - DMSOI / ULAM : + 7 ETP
- **Mobilisation d'autres acteurs :**
 - Conseil Régional : médiateur environnemental / rivière Saint-Denis
 - Conseil Départemental : brigade écogardes / Bras de La Plaine
- **Renforcement des contrôles (2019) :**
 - Contrôles DEAL : 63 j
 - Contrôles BNOI : 125j
 - Contrôles FDAAPPMA : 280j



AXE V : Acquisition de données



Avec le soutien financier de :
**AGENCE FRANÇAISE
POUR LA BIODIVERSITÉ**
ÉTABLISSEMENT PUBLIC DE L'ÉTAT

Etude des préférences d'habitat des espèces piscicoles
et caractérisation des rivières de La Réunion
- PHACAR -



Avec le soutien de :
**AGENCE
POUR LA BIODIVERSITÉ**
ÉTABLISSEMENT PUBLIC DE L'ÉTAT

**Bichique « la montée » : mise en place d'un
suivi halieutique et environnemental de la rivière**



Projet de suivi
environnemental
d'eau potable
Denis

**Projet de protocoles de
suivi environnemental sur
le captage d'eau potable
de la Rivière Saint-Denis**

Volet 1 : Suivi de l'efficacité de la passe à poissons selon l'article 9.3.2 de l'arrêté préfectoral N°2016-734/SG/DRCTCV

Volet 2 : Suivi par rapport à la restitution du débit plancher selon l'article 9.3.3 de l'arrêté préfectoral N°2016-734/SG/DRCTCV

Support de présentation

Direction de l'Agriculture, de l'Eau et de l'Environnement
Service Aménagement Rural et Hydroagricole

97488 SAINT DENIS CEDEX

MARCHE N° 17A031

**Suivi hydrobiologique de la passe à
poissons sur le captage du Petit Bras de
Cilaos**

Année n+8, Session 1, Février 2019

13/03/2019

Perspectives 2020

- Mise en place de la réglementation sur la gestion et la pêche des espèces amphihalines
 - Publication du Décret interministériel
 - Comité de gestion = CEB ou sa commission amphihalins
 - Arrêté préfectoral :
 - liste des espèces concernées
 - mesures de gestion
 - conditions d'exercice du droit de pêche
 - PLAGEPOMI : plan de gestion
- Régularisation de la pêche aux bichiques
 - Poursuite des diagnostics des embouchures:
 - Langevin, Rivière des Roches, Rivière des Marsouins
 - Statuts des pêcheurs : poursuite du travail engagé
- Mise en œuvre du plan de restauration de la continuité
- Organisation d'un séminaire
- Etc,



MERCI DE VOTRE ATTENTION

